

**PLATE FORME MONDIALE DE REDUCTION DE RISQUES
DES CATASTROPHES :**

**« POUR DES NATIONS ET DES COLLECTIVITES
RESILIENTES FACE AUX CATASTROPHES »**

**GENEVE
(DU 19 AU 23 MAI 2013)**

**DECLARATION
DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**

GENEVE, LE 23 MAI 2013

Monsieur le Président,

Chers participants,

Distingués invités, en vos titres et qualités respectifs ;

C'est un honneur pour moi de prendre la parole, du haut de cette tribune, au nom du Gouvernement de la RDC à la Plate Forme Mondiale de Réduction des Risques et des Catastrophes pour des Nations et des collectivités résilientes face aux catastrophes.

Avant toute chose, je tiens à remercier le Gouvernement de la Confédération Suisse pour avoir accepté la tenue de ces assises sur son territoire. Mes remerciements s'adressent également à l'Organisation des Nations Unies, Stratégie Internationale pour la Prévention des Catastrophes, en sigle ONUSIPC pour avoir invité la RDC à la 4^{ème} session de la Plate Forme Mondiale sur la réduction de risques des catastrophes.

A cet effet, je salue la présence des délégations venues de tous les coins du monde ; ceci démontre l'intérêt que nous attachons à ces assises et ce, au regard des engagements pris par nos Gouvernements respectifs dans le Cadre d'Action de Hyōgo à Kobe au Japon, en 2005.

La RDC, située au centre de l'Afrique, partage ses frontières avec 9 pays voisins, elle a une superficie de 2.345.000 km² et une population estimée à plus 70 millions d'habitants.

Elle connaît 4 zones climatiques à savoir : le climat équatorial chaud, humide au centre et tropical au Sud et au Nord, le climat tempéré au Sud-Est. Le patrimoine forestier de la RDC est immense et très riche en biodiversité et dispose d'importantes réserves en eaux douces. A ce titre, il est placé comme le 2^e poumon du monde après la forêt de l'Amazonie et dont le rôle de régulateur du climat mondial n'est plus à démontrer.

La RDC est le théâtre de beaucoup des catastrophes exposant quotidiennement sa population aux divers aléas notamment:

1. Sur le plan géologique : séismes/ tremblement de terre, éruptions volcaniques, érosion, affaissements et glissements de terrain ;
2. Sur le plan climatique: tempête, orages, inondations, sécheresses, vagues lacustres, étiages, foudre, érosions côtières;

3. Sur le plan environnemental: pollution, déforestations, désertifications, maladies parasitaires (maladies tropicales), émanation des gaz, explosion gazeuse, déchets, dégradations de terres et feu de brousse ;
4. Sur le plan épidémique et épizootique : l'apparition des maladies autrefois éradiquées et l'émergence des nouvelles pathologies : poliomyélite, Ebola, Rougeole, trypanosomiase, VIH et sida, tuberculose, choléra, méningite, diarrhées sanguinolentes, peste ;
5. Sur le plan industriel et technologique : accidents aéronautiques et ferroviaires, fluviaux, routiers, explosions industrielles, incendies;
6. Sur le plan anthropique : la problématique de réfugiés, des déplacés internes, de refoulés, d'insécurité, de pauvreté, de pillage, de faillite des infrastructures socio-économiques, d'accroissement des parcs automobiles dans les agglomérations urbaines, de constructions anarchiques, etc.

Face à ces aléas, la République Démocratique du Congo a pris l'option de les intégrer à travers les principaux piliers du Document de Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté deuxième génération (DSCR 2) de manière à rencontrer les recommandations du Cadre de Hyōgo.

- **Monsieur le Président,**
- **Chers Participants,**

Il y a lieu d'indiquer que l'exécution des recommandations du Cadre d'Action de Hyōgo a connu des obstacles majeurs suite à la situation des conflits à répétition qu'a connus mon Pays ces dernières années.

Toutefois, des avancées significatives ont été enregistrées en ce qui concerne l'intégration des principes édictés à Hyōgo dans les différents documents de politiques et de stratégies nationales aussi bien sectoriels que du niveau pays, notamment:

- a. L'élaboration du Plan d'Organisation de Secours en cas de Catastrophe en République Démocratique du Congo (PLAN ORSEC/RDC), sous la coordination d'une Commission Nationale de Réhabilitation des Sinistrés, en sigle CNRS ;
- b. La mise en place d'un Cadre National de Concertation Humanitaire(CNCH) permettant au Gouvernement de maintenir un dialogue permanent avec l'Equipe Humanitaire Pays et d'autres acteurs de la société civile sur tous les aspects concernant la problématique des Catastrophes ;

- Un groupe de travail technique sur la Réduction de Risques des Catastrophes ayant comme mission de préparer la formalisation de la Plate- Forme Nationale de Réduction des Risques de Catastrophes en RDC ;
- a. Un plan d'Action de RRC de la RDC est en cours d'Elaboration ;
 - e. L'intégration au sein des différents Plans Directeurs les orientations du Cadre d'Action de Hyōgo de niveau Pays, à savoir :
 - o Le Document de Stratégie de lutte Contre la Pauvreté, DSCR_{P2} qui fait de la prévention des risques comme l'une des stratégies de lutte contre la pauvreté ;
 - o Le document de cadre référentiel et de coopération des Agences du système des Nations Unies avec le Gouvernement de la RDC, l'UNDAF;
 - f. L'intégration de la RRC dans la stratégie nationale de Réduction des Emissions dues à la Dégradation et à la Déforestation (REDD+) ;
 - g. L'intégration dans le programme du Gouvernement des activités de réponse en ce qui concerne la prévention de risques de catastrophes diverses liées aux glissements de terrain, éboulements, érosions, séismes, éruptions volcaniques, inondations et autres ;
 - h. L'élaboration des différentes cartographies de Risques en République Démocratique du Congo ;
 - i. L'élaboration du Plan de Contingence de Risques et Catastrophes du Secteur Santé.

- **Monsieur le Président,**

- **Chers Participants,**

Au-delà de toutes ces avancées, significatives certes, et considérant les engagements auxquels Mon Pays a souscrit conformément au Cadre d'Action de Hyōgo, les défis ci-après restent à relever :

- l'adaptation du mécanisme institutionnel en vigueur, en l'occurrence, le Conseil de Protection Civile(CPC) au Cadre d'Action de Hyōgo.

En effet, le CPC n'a pris en compte que l'aspect réponse aux catastrophes en revanche, le nouveau cadre en gestation intègre la dimension Prévention et Réduction de Risques des Catastrophes ;

- la mise en place d'un Plan d'Action RRC d'ici 2015 ;
- l'accessibilité aux financements nécessaires en vue de la mise en œuvre du Plan d'Action de RRC ;
- l'implication des différentes parties prenantes à la mise en œuvre du Plan d'Action RRC

- **Monsieur le Président,**

- **Chers Participants**

A l'aube de la fin du Dead line fixé pour le Cadre d'Action de Hyōgo, il est légitime de nous poser la question de savoir quel sera son format et de quoi sera composé son contenu ? Il semble que l'approche jusqu'ici utilisée est monolithique, car le CAH met l'accent sur la prévention et la réduction des risques de catastrophes naturelles. En revanche, ce même Cadre ne prend pas en compte les risques dus aux catastrophes anthropiques telles que les conflits sociaux, ethniques et armés, qui pourtant occasionnent des morts, des viols, des violences sexuelles, de mines anti personnels et des destructions des infrastructures socio – économiques de base.

Pour l'avenir, la RDC mon pays, fort de son expérience de près de vingt ans de conflits armés et sociaux propose une réforme Post- Hyogo à deux volets. Si le premier volet touche à la forme du futur Cadre, le second concerne son contenu.

S'agissant de la forme du futur Cadre d'Action, la RDC propose que les Etats soient regroupés non pas selon leur position géographique, mais selon les types d'aléas dont ils sont souvent victimes en vue de faciliter l'échange d'expérience. Cette approche permettra de proposer des solutions à la fois globale et spécifique.

Pour ce qui est du contenu, la RDC propose la prise en compte des activités de l'éducation à la **non violence**, à la **résolution des conflits** et aux **efforts des réconciliations des peuples**.

Un tel cadre, conçu dans l'esprit de notre proposition, permettrait à tous les pays du monde de participer à la résilience contre les conflits ; car si l'objectif du cadre de Hyōgo est de diminuer les pertes en vies Humaines, les conflits sociaux et armés présents dans quelques parties du monde déciment des Millions d'âmes ; c'est le cas de la RDC mon pays, où à ce jour, la guerre a causé plus de 6,5 millions de morts.

La mise en place de ce cadre selon cet esprit permettra de minimiser à la source les facteurs à la base des conflits par la mise en place des stratégies multi-acteurs pour la prévention et la réduction des catastrophes anthropiques au travers des programmes et des projets collectifs.

Un accent particulier devrait être mis sur la prévention contre les mines antipersonnel, la prévention des viols et de la violence basée sur le genre.

Dans ce schéma, la RDC souhaite que cette prévention tienne également compte des **risques émergents** notamment ceux liés à: l'exploitation minière, déguerpissement forcé des populations, aux éboulements de terre, la sécheresse, exploitation illégale des ressources naturelles, la mauvaise urbanisation, la réparation des terre cultivable et la l'accès à l'eau potable, etc.

Un autre aléa qui mérite d'être évoqué à ces assises est l'émanation de gaz méthanes et le monoxyde de carbone mortel qui s'échappe des lacs Kivu et Tanganyika.

- **Monsieur le Président,**
- **Chers Participants**

Pour terminer, j'affirme que le Gouvernement de la RDC est réellement engagée dans le processus de **Prévention et de Réduction de Risques des Catastrophes**, comme l'une des priorités nationales, socle de tout développement socio-économique ; et s'associe ainsi à tous les efforts de la Communauté Internationale à ce sujet.

Je vous remercie pour votre aimable attention